

Liberté Égalité Fraternité Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

Tours, le 14 avril 2023,

Service EPS 1 CPD EPS

Dossier suivi par Blandine MALTERRE Tél: 02 47 60 77 42 Blandine.malterre@ac-orleans-tours.fr

DSDEN37 267, rue Giraudeau 37000 TOURS L'Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

4

Mesdames et Messieurs les Professeurs EPS coordonnateurs S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et Messieurs les Professeurs EPS coordonnateurs S/C de Mesdames et Messieurs les Directeurs d'établissement privé

Mesdames et Messieurs les Conseillers Pédagogiques EPS S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale des circonscriptions de Tours

> Mesdames et Messieurs les Directeurs d'Etablissement Spécialisé

Objet : Coordination pour l'utilisation des installations sportives de Tours et Tours métropole.

Votre établissement utilise les installations sportives de la ville de Tours et Tours métropole.

L'écriture des emplois du temps qui vous concernent se fera au cours des réunions de concertation en juin ou en septembre, en respectant les étapes suivantes :

- une première phase de coordination entre les établissements a lieu en juin, par l'Education Nationale.
- une deuxième phase d'écriture définitive des emplois du temps pour le suivi de l'utilisation et la tarification des installations, a lieu en septembre, gérés conjointement par la Direction des Sport et la DSDEN.

Les différentes phases de ces coordinations sont présentées en annexe 1.

La procédure d'organisation de la première phase relève de la Direction Académique. Pour les piscines, la coordination sera faite en concertation entre la Direction Académique et la Direction des Sports. Pour les autres sites, celle-ci sera faite par la Direction Académique et le service de réservations des installations sportives de la Ville de Tours ou en autonomie, entre établissements.

Une réunion spécifique regroupe l'ensemble des établissements spécialisés et les dispense de participer aux

P.J : Annexe 1. Procédure de coordination Annexe 2. 1. Coordination des installations sportives Annexe 2 .2. Coordination des installations sportives en autonomie Liste des coordonnateurs réunions de chaque site.

L'ensemble des dates, lieux et horaires de ces concertations est donné en annexe 2. Les réunions de coordination auront lieu dès le mois de juin pour certaines installations et uniquement en septembre pour d'autres.

Vous trouverez ci-joint la liste de l'ensemble des coordonnateurs des établissements scolaires et établissements spécialisés. Si vous utilisez une installation gérée en autonomie, il convient de prendre contact avec le professeur EPS ou le conseiller pédagogique EPS coordonnateur sur cette installation.

Voici les dates des fermetures techniques des piscines pour 2023-2024 :

BOZON	MORTIER	TOURETTES	Centre Aquatique du Lac TOURS	CARRE D'O	Bleue
TOURS	TOURS	TOURS		La RICHE	FONDETTES
Du samedi 23 décembre 2023 Au dimanche 14 janvier 2024	Du lundi 23 octobre Au dimanche 5 novembre 2023	Du dimanche 25 février Au dimanche 10 mars 2024	Dates à confirmer fin 2023	R 11	Du lundi 20 mai au dimanche 26 mai

Voici les dates des périodes pour l'année scolaire 2023-2024

	Date début	Date fin	Nb semaines	
Période 1	11 septembre	2 décembre 2023	9	
Période 2	4 décembre	24 février 2024	10	
Période 3	11 mars	31 mai Patinoire (à confirmer) 14 juin Piscines 5 juillet Autres	. 11 13 16	

Cette année, du fait d'un nouveau logiciel de réservation de la Direction des Sports, votre présence ou la présence d'un représentant de votre établissement sera particulièrement indispensable pour réserver vos créneaux horaires sur les tableaux vierges que nous remplirons ensemble. Si un changement de coordonnateur est prévu pour l'année 2023 - 2024, sa présence est indispensable dès le mois de juin.

Je vous remercie par avance de votre précieuse coopération.

Directeur académique des services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

Christian MENDIVÉ

Blandine MALTERRE, CPD EPS Tél : 02 47 60 77 42 Blandine.malterre@ac-orleans-tours.fr

DSDEN37 267, rue Giraudeau 37000 TOURS 2